



Gravity data compiled by the EARTH PHYSICS BRANCH,
 Map reproduced by the SURVEYS AND MAPPING BRANCH,
 DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES, 1972.
 Copies may be obtained from the Earth Physics Branch,
 Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Données gravimétriques: rédigées par la DIRECTION DE LA PHYSIQUE DU GLOBE.
 Carte reproduite en 1972 par la SUBSECTION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE,
 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES.
 On peut obtenir des exemplaires en s'adressant à la Direction de la Physique du Globe,
 Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

CHANTREY INLET
NORTHWEST TERRITORIES

Gravity control Station ●
 Measurement on land ●
 Contours of equal Bouguer anomalies in tenths of milligals.
 Contour interval 5 milligals -500-

Station gravimétrique ●
 Observation sur terre ●
 Isoanomalies de Bouguer en dixièmes de milligals.
 Équidistance 5 milligals -500-

Observed gravity data are based on an adopted value of 980.6220 gals at the National Reference Pier at Ottawa. Theoretical gravity values are computed using the international formula of 1930. Bouguer anomalies are calculated assuming a vertical gradient of gravity equal to 0.09406 mgal/m and a crustal density of 2.67 g/cm³.

Les données gravimétriques recueillies se fondent sur une valeur de 980.6220 gals adoptée pour le piler de référence national à Ottawa. Les valeurs théoriques de la gravité sont calculées d'après la formule internationale de 1930. On calcule les anomalies de Bouguer en supposant un gradient vertical de gravité égale à 0.09406 milligal au pied et une densité de la croûte égale à 2.67 g/cm³.

